Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 029-212901045-20260408-DB26_13-DE

COMMUNE DE LANDÉVENNEC
(FINISTÈRE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
1er avril 2026

Date d'affichage
17 mars 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 11

DB2026-13

RECRUTEMENT D'AGENTS NON TITULAIRES DE REMPLACEMENT, OCCASIONNELS OU SAISONNIERS

L'an deux mille vingt-six
Le 8 avril, à dix-huit heures,

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LARS, Maire.

Etaient présents : Mme Marie-Claire CARIOU, M. Cédric DAUTEUILLE, Mme Danièle GUÉRIN, M. Éric JORET, Mme Anne-Marie MINELLA, M. Raymond MORÉ, M. Jean-Michel PAROT, M. Patrick ROLLAND, Mme Catherine TROISIÈME.

Absente excusée : Mme Sylvie OLLIVIER, pouvoir à Mme Danièle GUÉRIN

M. Éric JORET a été élu secrétaire.

Le maire indique qu'il y a lieu de prévoir le remplacement des agents communaux en cas d'absences (congés, maladie ...) ou satisfaire à certains besoins saisonniers ou occasionnels.

En conséquence, le Conseil décide à l'unanimité d'autoriser le maire à recruter des agents non titulaires dans les conditions fixées par la législation, ceci pour remplacer les agents titulaires en cas d'absences ou pour satisfaire à certains besoins saisonniers ou occasionnels.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Roger LARS